



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 décembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 9 décembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 décembre 2003

**Opérations relatives au transfert du budget annexe de l'Eau au  
budget de la régie à autonomie financière de l'Eau**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Christabelle CHOLLET

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Jean-Louis EPPLIN

**Direction des Finances****Opérations relatives au transfert du budget annexe de l'Eau au budget de la régie à autonomie financière de l'Eau**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Vu le courrier du Trésorier Principal Municipal du 10 novembre 2003,

Considérant que le budget annexe de l'Eau a été clôturé le 31 décembre 2002,

Conformément aux instructions comptables M14 et M49, compte tenu de la création au 1<sup>er</sup> janvier 2003 d'un budget de régie avec autonomie financière de l'Eau, les comptes du budget annexe de l'Eau doivent être transférés au budget principal puis au budget de la régie à autonomie financière de l'Eau.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser les opérations d'ordre budgétaire figurant en annexes I et II.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)